



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction

Question écrite n° 71987

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur l'intérêt et l'importance qui s'attachent à bénéficier, pour le secteur de la construction, de statistiques précises et complémentaires. Dans cette perspective, il lui demande s'il peut préciser, à l'intention de la représentation nationale, de 2000 à 2004 : le nombre annuel de permis de construire délivrés, le nombre annuel de mises en chantier, le nombre annuel de logements effectivement terminés selon la réglementation. Ces statistiques permettraient d'apprécier l'effort réalisé depuis plusieurs années, dans ce secteur d'activité, sans ambiguïté. En effet, il a lu récemment que, en 2004, le nombre de mises en chantier s'était élevé à 363 400 et que, récemment, le ministre délégué au logement avait évoqué le nombre de 500 000 logements pour 2005. Une clarification s'impose. - Question transmise à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Texte de la réponse

Les nombres de permis de construire et de logements respectivement autorisés, mis en chantier et terminés de 2000 à 2004, figurent dans le tableau ci-après. Ils sont établis à partir de SITADEL, base de données des permis de construire. Sont indiqués également en dernière ligne, en complément de la question, les derniers chiffres concernant l'année 2005 donnant le nombre de logements autorisés, commencés et terminés. Le nombre de logements terminés résulte d'une estimation réalisée par le service économique de statistique et prospective sur la base des délais connus des chantiers terminés en raison de la non-complétude des déclarations d'achèvement des travaux. Le chiffre de 363 400 cité dans la question correspondait au nombre de mises en chantier de la période allant de janvier à décembre 2004 (exactement 362 033, publié début 2005). Le nombre de 500 000 logements évoqué par le ministre délégué au logement correspondait à celui des logements autorisés prévus sur une année en 2005 (511 338 ont été comptabilisés sur l'année 2005). Le nombre de logements commencés est toujours en retrait d'environ 20 % sur celui des logements autorisés, mais il a dépassé les 400 000 prévus sur une année en 2005 (plus de 410 000 constatés sur l'année 2005). Les nombres de logements commencés et terminés enregistrés sont structurellement en retrait par rapport à ceux autorisés compte-tenu de permis qui n'aboutissent pas mais aussi d'une remontée des informations décalée dans le temps, parfois de manière importante.

	AUTORISATIONS (1)		MISES EN CHANTIER (1)		CHANTIERS terminés (2)
	Nombre annuel de logements	Nombre annuel de permis de construire	Nombre annuel de logements	Nombre annuel de permis de construire	Nombre estimé de logements
2000	356 316	194 431	309 712	179 666	311 000

2001	350 933	185 957	302 651	169 852	300 000
2002	345 344	187 837	301 640	170 472	307 000
2003	375 782	196 897	313 454	171 759	326 000
2004	457 355	216 128	362 033	191 051	355 000
2005	511 338	229 063	410 236	200 223	383 000

(1) données reçues dans l'année.

(2) données estimées réalisées réellement dans l'année.

Source : MTETM-SESP - SITADEL 2006, 1er trimestre.

Filtre utilisé : métropole ;

PC ayant fait l'objet d'une décision favorable (y compris ceux qui seront éventuellement annulés).

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71987

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 août 2005, page 7628

Réponse publiée le : 22 août 2006, page 8914